

50—Jouer à vue, avec les détails d'interprétation indiqués, un morceau de moyenne difficulté.

60—Mentionner, par écrit, les plus célèbres auteurs: (a) de sonates; (b) de sonatines et autres pièces progressives; (c) d'études de mécanisme, d'expression et de style; (d) de procédés de technique spéciale.

70—Subir les épreuves d'harmonie (Voir Section A).

80—Exécuter une des pièces mentionnées dans chacune des listes qui suivent:

A



TR



6



D — VIOLON

Les candidats pour cette spécialité devront:

10—Corriger les fautes que fera l'un des examinateurs contre la technique de l'instrument, le phrasier et autres détails de l'interprétation.

## 20—Donner des exemples des divers modes d'articulation